



Ordre du jour de la séance ordinaire du conseil de la Ville de Saint-Basile, tenue le 13 juillet 2026 à 19h00, au 20 rue Saint-Georges, Saint-Basile

1. Présence et quorum
2. Ouverture et adoption de l'ordre du jour
3. Procès-verbal
 - 3.1. Acceptation du procès-verbal de la séance ordinaire du 8 juin et 2026 et de la séance ajournée du 22 juin 2026
4. Trésorerie
 - 4.1. Comptes à payer – Fournisseurs – Salaires – Débours
 - 4.2. Avis de motion et dépôt du projet de règlement abrogeant le règlement numéro 09-2019 « Règlement décrétant une dépense de 195 000 \$ et un emprunt de 195 000 \$ pour la construction d'un abri pour les diverses machineries des travaux publics »
 - 4.3. Dépôt – Formations obligatoires des élus municipaux
5. Période de questions •
6. Correspondance
7. Loisirs
8. Urbanisme
9. Projets
 - 9.1. Directive de changement – Réaménagement et agrandissement de l'hôtel de ville et caserne incendie
 - 9.2. Décompte no 18, libération de retenue finale - Réaménagement et agrandissement de l'hôtel de ville et caserne incendie
 - 9.3. Directive de changement – Construction d'un préau dans l'îlot loisirs
 - 9.4. Décompte no 9, libération de retenue finale - Construction d'un préau dans l'îlot loisirs
 - 9.5. Approbation des services pour l'installation des poteaux d'éclairage du terrain de balle
 - 9.6. Décompte no 5 – Construction d'un terrain de balle
 - 9.7. Directive de changement – Mise à niveau de l'usine de traitement d'eau potable
10. Service incendie
11. Hygiène du milieu
12. Travaux publics
13. Direction générale
14. Varia
 - 14.1. Rapport de comités
15. Levée de la séance

- Lors de la période de questions, le président d'assemblée (le maire) vous invitera à vous présenter (nom et adresse) et à poser vos questions, qu'elles soient en lien avec des points à l'ordre du jour ou non.
- Vous devez respecter les règles d'ordre et de courtoisie, et vous adresser uniquement au président d'assemblée. Ces règles visent à préserver un certain décorum et à favoriser des échanges respectueux et constructifs entre les élus et les citoyens.
- À la fin des échanges, soyez libre d'assister à la suite du conseil ou simplement quitter pour vos obligations personnelles.